

Un dispositif financé par
l'Union Européenne



Supervisé par



Accompagné par votre **G**roupe l'Action
Locale sur votre territoire

Porté par le



Vous avez un projet innovant en lien
avec les axes stratégiques du
programme 2023/2027 ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

Renseignez-vous sur notre site internet
www.pays-lunevillos.com/programme-leader



**Contactez le GAL du Pays du
Lunévillois**

PETR DU PAYS DU LUNÉVILLOIS
11 TER Avenue de la Libération
54300 LUNEVILLE
03 83 77 72 72

leader@pays-lunevillos.com



LEADER

Programme 2023/2027

**C'EST
QUOI ?**



LEADER comme **Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale**
C'est un programme **de cofinancement européen** pour des projets locaux et innovants...

Le programme **LEADER 2023/2027** peut **accompagner financièrement les projets territoriaux** qui visent à

VALORISER LE PATRIMOINE ET L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Création d'outils de communication adaptés aux nouvelles attentes des touristes

Action de valorisation des sites touristiques

Développer l'offre d'hébergements touristiques

Création ou développement d'activités de loisirs, sportives ou ludiques valorisant la découverte du patrimoine

FAVORISER LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE ou LA FORESTERIE

Créer un atelier de transformation en circuit court ou un point de vente à la ferme

Soutenir l'installation ou la reprise d'une exploitation agricole

Partager un investissement pour valoriser la ressource bois

CREER DE L'ANIMATION ET CONTRIBUER A DEVELOPPER DU LIEN SOCIAL

Développer une activité de service à la personne et de maintien à domicile

Partager un nouvel investissement entre associations

Développer l'animation des accueils périscolaires et petite enfance

DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE DE MANIERE DURABLE

Créer, développer une activité commerciale, artisanale ou de restauration en milieu rural

Chercher à réduire significativement la consommation énergétique des activités

Développer les activités de recyclage de réemploi ou l'économie circulaire

METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS DE COOPERATIONS ENTRE TERRITOIRES

Si vous remplissez les conditions vous pouvez bénéficier d'une aide sous forme de **subvention** comprise **entre 3 000€ et 30 000€**



...sur le **territoire du Pays du Lunévillois** agissant sur les 159 communes des 4 intercommunalités (CC du Pays du Sânon, CC du Territoire de Lunéville à Baccarat, CC de Vezouze en Piémont, CC Meurthe Mortagne Moselle)



Collectivités, Etablissements publics, Associations, Micro-Entreprises, Exploitants Agricoles...